

Le Journal de Pontarlier
23 janvier au 13 février 1910
(Archives municipales de la ville de Pontarlier)

Canton de Pontarlier

Le lac de **Saint-Point** a vu son niveau monter rapidement et une partie de St-Point a été baignée.

Beaucoup de barques ont été emportées. On estime à 2 m. 20 à peu près, la hausse du niveau du lac.

A Port-Titi, plusieurs pilotis de maisons ont souffert. Et c'est encore sur le lac et le Doubs une cohue de bois et de débris de toutes sortes. Certaines barques du lac ont été amenées jusqu'à Pontarlier.

A **Pontarlier**, le Doubs a atteint jeudi matin une hauteur de 2 mètres, sensiblement égale à celle de 1882, la plus haute dont on ait gardé le souvenir, et dépassant de 30 centimètres celle de 1863. Huit locataires d'immeubles riverains du Doubs (M. Farine près du pont de l'hôpital, MM. Lonchamp et Mathiot, maison Renaud, M. Chabloz, horticulteur, etc.) ont dû enlever leurs meubles et évacuer leurs logements.

Derrière l'usine Pernod, l'eau a monté jusqu'à la route des Forges. Elle inondait l'usine Ballyet dont les 20 ouvriers durent quitter le travail. Au pont de l'hôpital,

elle s'élevait jeudi matin jusqu'au niveau de 1882, envahissant tous les jardins riverains, emportait le pont de bois qui conduit du Cours au café de l'Elysée, dépassait le faîte du mur du jardin Renaud dont elle enlevait les tuiles et pénétrait dans les appartements du rez-de-chaussée de la maison.

L'usine Lagier, scierie et tannerie, a souffert. De même les jardins de M. Noguet, le mur ayant été rompu en partie et l'eau pénétrant jusque dans les caves de la taillerie de pierres. Aux Oullons, en amont du pont de la ligne de Gilley, l'eau s'est répandue dans toute la cuvette que forme le terrain sur une largeur de près de 800 mètres.

Plusieurs usines ont dû chômer, les scies et machines étant immergées.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un poste de pompiers a été établi à l'Hôtel-de-Ville, prêt à donner main forte pour le cas de danger.

Vendredi matin, le niveau redescendait à 10 centimètres au-dessous de celui de 1863, à la suite de l'abondante chute de neige de la nuit qui a rompu plusieurs fils télégraphiques.

Le chiffre des tuiles enlevées, des vitres enfoncées et des cheminées renversées par le vent les 18 et 19 serait long à établir. Mais on ne signale aucun accident de

personnes.

Samedi matin. — Le Doubs a baissé cette nuit de 10 centimètres environ. Depuis jeudi matin, la baisse est de 0=80.

Cette nuit, la température s'est abaissée à - 10°. Tout danger de crue nouvelle est dès lors écarté.

Aux **Granges Sainte-Marie**, le Doubs passait sur le chemin n° 49 sur 20 mètres de longueur.

Les eaux ont monté jusqu'aux travées du Pont-Rouge, ce qui ne s'était jamais vu. Le facteur n'a pu faire la tournée de Vaux.

A **Oye-et-Pallet**, la scierie communale a été évacuée. Le chemin de la Gauffre était sous l'eau et la vallée entre la Cluse et Oye ressemblait à un lac.

A **La Cluse**, la route de Neuchâtel a été submergée par le ruisseau de la Morte, à hauteur de la ferme du Creux.

Un éboulement s'est produit jeudi au tournant de La Cluse, sur la voie du tram, sur 80 mètres de longueur et 4 mètres de largeur. 15 ouvriers y ont été envoyés aussitôt pour dégager le chemin et la voie.

Aujourd'hui, samedi, la ligne a pu être sommairement rétablie. Un léger affaissement de la route entre le pont et le Coin de la Roche a été comblé et les trains pourront reprendre leur service probablement demain dimanche.

Aux **Hôpitaux**, à Fontaine-Ronde, une masse de terre s'est éboulée sur la voie du chemin de fer mercredi matin. Une forte équipe a pu dégager assez rapidement pour empêcher un arrêt dans la circulation des trains.

Aux **Verrières**, beaucoup ont vu leurs caves inondées. Aux Granges d'Agneaux, une maison aurait dû être évacuée.

Sur les Rives du Drugeon. — Le principal affluent du Doubs dans nos montagnes, le paisible Drugeon, a grossi considérablement et, dans la Chaux d'Arçon, il est sorti de son lit et a formé des nappes d'eau considérables inondant les parties basses de Bannans, d'Houtaud, de Dommartin et de Vuillecin.

La tempête a fait rage sur ses rives, causant des dégâts nombreux et importants : ce sont partout des arbres brisés, des tuiles arrachées, des cheminées renversées et des portions de toiture détruites.

A La Rivière, le vent a marqué sa violence par des dégâts

Le 20, le Drugeon charrie des eaux boueuses chargées de débris de tout genre. Les usiniers sont sur les dents.

A Houtaud, 9 maisons ont été inondées.

A Vuillecin, l'eau de la Côte a inondé 7 maisons et 7 encore à **Dommartin**. Au Pont Rouge, une porcherie a dû être évacuée. Deux petits porcs que le courant avait emportés et que l'on croyait perdus ont été retrouvés le lendemain sur la berge où ils avaient pu atterrir sans encombre.

Le Drugeon a envahi la scierie de Vuillecin.

A Doubs, l'eau a envahi toutes les rues. 13 maisons ont été inondées et 3 d'entre elles par un mètre d'eau. Les quartiers du village, l'église, l'école, formaient de petits îlots.

La dernière crue du Doubs ayant emporté des pièces de charpentes, poteaux, plateaux portes appartenant aux divers propriétaires des maisonnettes du bout du Lac de St-Point, les personnes qui auraient eu l'occasion d'en recueillir sont priées d'en informer M. Maire-Sebille à l'usine Pernod.

Les Dégâts des Inondations

Au moment où nous donnions, dimanche dernier, la liste des dégâts commis par les inondations dans l'arrondissement, tous les inondés de notre ville n'avaient pas encore fait leur déclaration.

Aujourd'hui, nous pouvons publier l'inventaire complet des dommages que la crue de janvier a causés à Pontarlier.

1^e Commerçants-Industriels

MM.

Rouy Constant, Moulin Maugain (caves inondées, arrêt de fabrication)	20.000
Ballyet fils, (usine inondée, voûte enfoncée) "	300
Farine, étameur "	150
Jeunet Emile, serrurier	500
Lagier Charles, tanneur (mur démolî)	1.000
Burgeois Paul, scierie	150
Bouvet Marc	10.000
Guy (Vve), épicière, rue Morieux	100
Létondal Paul, épicier	50

2^e Cultivateurs-Horticulteurs

Tournier Louis, Moulin-Maugain	300
Chablez Numa, horticulteur	1.000
Lenjaret L.	100
Noguet Alfred	7.000
Authier Arthème	50
Montandon Ulysse	120

3^e Propriétaires, Locataires, Divers

Guy Louis, rue Morieux, (mobilier)	200
Houdart J., docteur, propriétaire	100
Berthet L., café, (mur démolî, mobil.)	1.000
Mesny Gaston (mobilier)	80
Renaud Sylvain, propriétaire	400
Lonchamp Alfred, locataire	200
Faure Edouard, —	15
Raguin Alphonse, —	15
Faivre Marius	15
Tissot V.	15
Pernet Louis, route des Granges	100
	42.960

A ce total, il faut ajouter les pertes subies par M. Mathiot, locataire, maison Renaud, qui dut déménager au plus vite, lors de l'inondation, et par les ouvriers que la crue ou ses suites ont obligés au chômage :

Usine Marc Bouvet, 40 chômeurs pendant 8 jours ; usine Ballyet, 12 chômeurs pendant 4 jours ; usine Emile Jeunet, 5 chômeurs pendant 5 jours ; usine Paul Bourgeois, 14 chômeurs pendant 1 mois.

Pour adoucir les plus pressantes misères, 604 francs de secours ont été distribués, sur les fonds envoyés par M. le Préfet qui s'élèvent, pour l'arrondissement, à 3.150 fr.

LES DÉGATS DES INONDATIONS

Nos lecteurs ont trouvé, dans notre dernier numéro, des détails nombreux sur les dégâts causés dans l'arrondissement. Les pertes sont à peu près terminées. Le total s'élève à une centaine de mille francs. En voici approximativement le tableau :

Canton de Pontarlier

La Cluse	500	100	»
Dommartin	450	1100	»
Doubs	1600	1000	500
Houtaud	100	590	»
Malbuisson	400	»	200
Montperreux	»	»	80
Oye	»	»	1000
Pontarlier.	5750	5300	»
La Rivière	500	500	500
Saint-Point	»	»	300
Les Verrières.	»	2350	»
Vuillecin	1500	50	100

A Pontarlier, 71 personnes ont été condamnées à un chômage forcé pendant plusieurs jours. Beaucoup de dégâts n'ont pas été déclarés. Les riverains qui ont le plus souffert sont M. Noguet dont la propriété traversée par un canal a été complètement ensablée ou enlevée par le torrent des eaux (une dizaine de mille francs de pertes), M.M Bouvet, M. Chabloz etc.

Sur Vuillecin, au Pont Rouge, 2.100 fr. de bois ont été enlevés et de nombreuses marchandises emportées (dont 400 doubles de blé et 10 000 de foin). M. Peletin usinier, nous prie d'inviter ses clients qui lui ont confiés du bois à façon, (les eaux lui en ayant enlevé pour une valeur de 600 fr.) afin de les rechercher et reconnaître.